

10 conseillers présents et I. Castellar, secrétaire de mairie, pour la présentation des budgets.

Michèle-Anne DAVID, Maryse DOUMAYROU, Francine MARCHADIER, Cédric CAFFORT, Jean HENNEQUIN, Daniel PIVA, Vincent NAUDIN, Bernard REVERDY, Emmanuel SEGUY,

Deux abs, J-F BOUDON, pouvoir à C Caffort ; Valeryia LAGARDE pouvoir à Francine Marchadier

Relecture du CR du dernier conseil. 26 janvier 2024. CR Accepté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

Demande de subvention Fonds Vert 2024.

V. Naudin présente à nouveau les devis actualisés de l'ensemble des travaux à réaliser dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments communaux pour un montant de 89 000 €, et demande au conseil de re-voter la demande de subvention (cf. dernier conseil) mais cette fois dans sa globalité.

Proposition adoptée par dix voix; J. Hennequin s'abstient, expliquant que le conseil passe son temps à "surenchérir" des demandes de subventions qui n'aboutissent pas et en oublie de réaliser effectivement les travaux déjà subventionnés.

Vote des comptes de gestion.

Les comptes de gestion de la commune font apparaître pour l'exercice 2023, un excédent de 73 719,49 € pour les investissements et de 2 743,75 € pour le fonctionnement.

Ils font apparaître pour le budget annexe de l'eau sur l'exercice 2023, un déficit de 226 97,66€ pour les investissements et un excédent de 26 563,85 € pour le fonctionnement. Les comptes de gestion sont adoptés à l'unanimité.

Vote des comptes administratifs 2023.

I.Castellar explique les différents chapitres successifs de dépenses et recettes des comptes administratifs de l'eau, fonctionnement et investissement, pour l'exercice 2023, dont les résultats sont en concordance avec ceux des comptes de gestion.

Elle fait de même avec le budget principal de la commune.

V. Naudin, responsable des comptes ne pouvant participer au vote, c'est sous la présidence du premier adjoint, C. Caffort, que les comptes administratifs 2023 sont adoptés à l'unanimité des 10 votants.

Vote des affectations des résultats.

I. Castellar indique qu'il faut ajouter aux résultats du budget principal de la commune les apports de la dissolution du sivu intercommunal "pos" inactif depuis 2018, soit + 8 455,61 € en investissement et + 645,58 € en fonctionnement.

Compte tenu des résultats antérieurs, les résultats de clôture de 2023 s'élèvent à 39 278,48 € pour le budget investissement de la commune et à 174 038,32 € pour celui du fonctionnement.

Pour le budget annexe de l'eau, les résultats de clôture de 2023 s'élèvent à 41 038,30 € pour le budget investissement et à 31 667,29 € pour celui du fonctionnement.

La décision de reporter ces sommes aux budgets primitifs 2024, est adoptée à l'unanimité.

Vote des budgets 2024.

I. Castellar commente les montants prévisionnels affectés aux chapitres des budgets de la commune et de l'eau, en dépenses et en recettes.

Le "fonctionnement" de la commune est équilibré pour un total de 416 838,32 €, les investissements pour un total de 212 547,27 €.

Le budget primitif de l'eau s'équilibre à 107 550,97 € pour le fonctionnement et à 170 272,13€ pour les investissements.

Les budgets primitifs sont votés à l'unanimité.

Subvention d'équilibre au budget de l'eau.

La décision d'attribuer une subvention exceptionnelle (5 000 €) pour équilibrer le fonctionnement du budget de l'eau est adoptée à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition.

V. Naudin propose de garder les taux d'imposition actuels, les assiettes d'imposition ayant déjà été relevées pour compenser l'inflation : taxe foncière bâti 33,32 %, taxe foncière non bâti 44,06 %, taxe d'habitation résidence secondaire 11,31 %.

Ces taux sont adoptés à l'unanimité.

Subvention aux associations.

13 associations ont sollicité la commune ; V. Naudin présente les demandes successivement, 4500€ prévue (anciennement 2500€).

A) Ecole : demande de 2000€ pour le voyage scolaire piscine.

Jean propose de répartir de la façon suivante 2000€ sous la forme 1600€ pour le voyage scolaire + 400€ pour l'OCCE, ceci laisse la porte ouverte à Cassagnoles pour abonder d'au moins 400€. Adopté à l'unanimité

B) Association parent clg Olonzac : Contre à l'unanimité.

C) Association rugby Olonzac ASOL : Contre unanimité

D) Association centre Hérault (handicapés) : Contre unanimité

E) Ecole de Rugby Olonzac : Contre unanimité

F) Foyer Rural : 530 €, Biblio : 350 € ; Adopté à l'unanimité.

G) Le son du silence : Abstention 1, Contre 4, Pour 6 ; Subvention accordée : 100€

H) Les pêcheurs Quarantais : Absentions 4, pour 5, Contre 2 ; subvention accordée : 200€

I) Pol'En : Pour Unanimité ; Montant : 5 pour 300€, 1 pour 200€, 5 pour 100€ ; décision :150€

J) Restau du cœur : 65 familles sur la ComCom ; Contre à l'unanimité

H) Pompiers : Ils sont en déficit cette année. Unanimité POUR. Alignement sur Cassagnoles. Non
Votes : 400€ à l'unanimité.

I) Clg Labastide 100€ (50€ par enfant) ; Pour à l'unanimité.

J) 4L Trophy : Delphine et Nicolas Rouyrenc Deux équipages aux couleurs de la commune.

Abstention : 4, Contre : 0, Pour : 7 ; 200€ : 100€ à chaque équipage.

Provisions pour risques.

Le conseil décide d'inscrire les sommes de 400 et 500 € en provision pour risques aux comptes 6817 des budgets primitifs de fonctionnement respectivement de l'eau et de la commune.

Opposition au certificat d'urbanisme 034098 23H0058.

La demande de Delphine Rouyrenc au col de Serières a été refusée.

V. Naudin propose au conseil de voter une délibération précisant que le dossier crée de l'activité sur la commune et demande à l'administration en charge de l'urbanisme de revenir sur sa décision.

Vote à l'unanimité.

Convention école avec la commune de Cassagnoles.

La convention actuelle s'achevait en 2023 ; il est nécessaire de rencontrer les élus de Cassagnoles pour renégocier le partage du "budget de l'école", en 2023 ce budget s'élevait à 21 561,96 €.

Questions diverses :

- A) Vincent remercie le SIAEP pour l'installation de la sortie Pompier sur le bassin d'Authèze.
Daniel dit que la situation sera la même qu'à Campredon.
- B) Mr Emmanuel, échange sur le prix de ses parcelles. Il en veut 5000€ ! nous ne pouvons pas à ce prix, pour nous, 1200€
- C) L'entreprise SALE va installer un niveau au réservoir du Prince.
- D) Nettoyage de printemps le 6 avril. L'Ex Pépinière et un arbre à débiter sur la descente pompiers vers la rivière et la tour ainsi que le terrain dessous
- E) La Chapelle d'Authèze à nettoyer
- F) Les arbres du département ! Savoir où les mettre ? Voir avec les référents des hameaux.
- G) Les arbres fruitiers du PNRHL. Au réservoir des Clauzes, à Aymard ou encore à la pépinière.
Remarque : aux Clauzes les fruits disparaîtront!!!
- H) Devis pour l'électricité de l'épicerie demandé à Mr Martin.
- I) Le jeudi 28 mars 11h00 Mme Bernadac en visio pour le devenir du Bureau de Poste.
- J) Remise en état des chambres par Véronique. Ceci pour les louer mi-avril à Davy et Fanny. Prix envisagés, de 25 à 40€ à préciser.
- K) Égoût bouché à Ferrals et à Peyrefiche. Francine demande que cela soit traité au karcher. Vincent dispose de l'outil adapté pour cette intervention.
- L) Projet New Deal 2 mise en place d'antennes 4 G Orange multi-opérateurs sur le bourg de Ferrals vont être installées
- M) Francine : à Peyrefiche fuite d'eau derrière le mur du lavoir ! Cédric dit que la vanne derrière le lavoir est cassée, on ne peut pas la fermer. Daniel revient sur les différences de mesure entrée et sortie de compteur ! Il pense qu'il y a un souci à Campredon entre la sortie de bassin et la maison de l'écrivain. Sur Peyrefiche, sortie de bassin vers lavoir : souci. Cédric signale qu'à Campredon, il y a une bouche à clef pleine (près de Laurent Porte) d'eau, il y a donc une fuite.
- N) Jean : relevé des compteurs à Authèze 35m3 en deux jours entre les relevés du lundi par Véronique et du mercredi par Jean et Cédric. Fuite chez Jeannot Rouyrenc au jardin, fuite chez Angéline Duran, et fuite chez Blandine Rostand. Daniel rappelle sur Authèze entre 8 et 12 m3 sur 24h00. A Campredon : 14m3/24h00. Prévoir un assortiment conséquent de joints pour la commune.
- O) Michèle Anne : il faut faire un point de qui paye quoi par rapport à résidence secondaire et/ou principale, c'est une question d'équité. Elle réclame la liste des habitants, Vincent signale que le rôle de l'eau a été distribué. Jean rappelle que l'équité, c'est le compteur d'eau.
- P) Bernard et Jean demandent que le conseil se positionne par rapport à la mise à disposition du local. Maryse demande un temps de réflexion. Vincent demande des garanties sur « le loyer » Vincent expose que, si la commune met à disposition il faut que tout le village soit adhérent. Jean

demande que le conseil se positionne sur le principe alors que certains croient que Jean et moi voulons forcer le vote. Chacun se prononce :

-Vincent émet des réserves par rapport à l'obligation d'adhérer.

-M-A d'accord

-Cédric d'accord avec réserve si l'aubergiste prend l'auberge

-Vincent d'accord

-Jean d'accord

-Bernard d'accord

-Francine d'accord avec réserve si l'aubergiste prend l'auberge

-Emmanuel d'accord avec réserve si l'aubergiste prend l'auberge

-Daniel il faut être réaliste, il ne croit pas à l'aubergiste/épicier. Il faut voir, il faut que les personnes soient sérieuses.

-J-F :

-Valerya :

Bilan tendance positive sur le Principe.

Q) Jean : La poste

R) Jean le Tribunal administratif. Michèle Anne sort un courrier du TA où il est demandé si elle est d'accord avec ce courrier. M-A leur a répondu par un courrier manuscrit là où il lui était demandé de répondre par mail.

S) Le Bail des chevriers, Tristan et Clara : il faut une délibération.

T) Reconduction de Véronique Saliéti, faut-il en débattre, Vincent : elle est automatiquement reconduite au terme des 3 mois.

U) Embauche d'un autre employé pour l'été. Jean rappelle le principe des 2 fois 20 heures à la place d'un 32 heures. Il faudrait au prochain conseil délibérer pour embaucher au mois de mai au plus tard. Il faut passer une annonce.

V) Cédric délibération terrains Cros et chevriers. Les dames Cros et Clauze sont d'accord. 3,5 hectares pour 3500€. Cédric s'occupe de tout.

W) Cédric : le souci de Mr Davis à Authèze. Daniel expose le souci. Au départ Mr Davis savait en s'installant ce qui lui pendait au nez. Il faudrait en limite mettre 1000l Cédric parle d'un aménagement au-dessus du réservoir existant mettre un réservoir de 1000l qui ferait vase communiquant. Daniel et Emmanuel expliquent que cela ne changera rien, à moins de brancher directement Mr Davis sur ce bassin surélevé. Daniel remet en avant le souci de quand tout le monde tire de l'eau il n'y aura plus d'eau.

X) Michèle-Anne : le réverbère au-dessus de chez elle qui, bien que réparé, ne fonctionne toujours pas (une nuit !). Mr Martin ne comprend pas pourquoi !

Y) M-A : Travaux à Favayroles : route coupée pour 2 semaines...ça commence à bien faire après les travaux de la fibre. La route est très abîmée par les engins. Nids de poule en pagaille.

Fin de séance à 21h30.

Le secrétaire de séance

Bernard Reverdy

